

il faut croire à l'avenir ou renoncer à la foi. Tant de dévouement, tant de sacrifices doivent provoquer la reconnaissance de tout le pays. Ceux qui le comprennent ne peuvent faire autrement que de le secourir. Et que faut-il faire pour cela? Une obole enlevée à l'argent destiné à vos plaisirs, quelques sous par année pour aider à la confection des chemins dans cette localité. Oui des chemins! des chemins, voilà ce qu'on demande partout. Le Gouvernement doit beaucoup faire et fait beaucoup sans doute, mais en fin de compte, il ne peut tout faire à lui seul et nous sommes tenus de le secourir.

Je m'adresse à tout le monde, mais aux riches surtout, j'écris aux hommes, je m'adresse aux femmes. Votre sexe, à vous aussi mesdames, a son modèle de dévouement dans cette colonie en la personne de Mlle. Brassard, la nièce de vénérable fondateur de l'établissement.

Jeune, n'ayant que 16 ans, intelligente et belle, elle quittait le couvent l'année dernière, pour s'enfoncer à la suite de ses frères dans la profondeur des bois. Elle dit adieu à sa mère qui voulait la retenir, et part avec ses frères, dont elle veut partager les travaux et les misères.

Songez qu'il fallait faire 13 lieues dans les bois, dans les montagnes, trajet où la force des hommes les plus vigoureux s'épuise, songez qu'elle renonçait à tous les plaisirs, à toutes les jouissances de la bonne société. Et là bas, des bois! des bois! partout des bois, aucune autre jouissance que la conscience d'un sacrifice accompli.

Pendant un certain temps, lorsqu'elle avait une heure de loisir elle s'amusa à dresser un petit rat-musqué qui, déjà, entendait son nom et répondait à ses caresses en exécutant le plus gentil manège.

Pitro était son nom.

Hélas! cette jouissance innocente lui est enlevé.—Lorsque M. Brassard est venu dernièrement, il m'a annoncé que son Pitro est mort.

N'ayant personnellement aucun intérêt matériel dans la colonisation de Mantawa, j'espère qu'on ne me soupçonnera pas de tauser et de farder la vérité. Je ne veux tromper personne, je veux l'avantage de chacun, et le développement du pays, voilà tout. Si je mentais au public, c'est que j'aurais été trompé moi-même.

Je viens donc avec la meilleure foi du monde vous dire: "Il y a là de belles, de bonnes terres; il y en a une quantité immense, il y a des moulins, des forces industrielles en action, il y a un noyau de bonne et brave population; il y a un prêtre pour baptiser vos enfants, bénir votre mariage et votre tombe et dans la personne de M. Brassard tout homme qui porte un nom canadien trouvera un père généreux et dévoué.

Ce qui me fait croire au succès de cette entreprise c'est qu'elle a commencé comme les destinées humaines dans les peines et les misères. Ces villes qui naissent dans un jour comme par enchantement ont une existence éphémère, car il est dans l'ordre des choses que pour durer, l'œuvre de l'homme a besoin d'être imbibé de sueurs,

de larmes et quelquefois de sang. C'est avec ce liquide qu'on pétrit le ciment des monuments immortels.

Or, on ne peut s'imaginer combien cet homme là a supporté de misères et de souffrances propres et de celles des autres, avant d'avoir pu se dire avec raison: "maintenant j'espère." L'histoire devra conserver son nom et la mémoire de ses actes parce qu'il restera comme une de nos gloires, comme un type incomparable de force, d'énergie et de dévouement à la cause nationale.

### Les folles tendances

Aujourd'hui, chacun s'efforce de substituer le luxe à la simplicité, l'éclat de l'extérieur à l'aisance du ménage. Le villageois rêve pour son fils richesses et honneurs; il ne cesse d'exciter sa jeune avidité en offrant à ses regards un tableau riant des prospérités du monde. Non, il ne veut pas que ce fils bien-aimé vienne avec lui tracer un sillon pénible dans les plaines, il se hâte de l'envoyer à la ville, où il croit que la fortune l'attend. Il a résolu d'en faire un bourgeois, un négociant, un juge, un avocat; il sourit à son bonheur futur; il le voit traversant les mers sur ses vaisseaux chargés de marchandises, ou s'avançant à la tête des armées, ou bien encore paraissant avec éclat aux tribunes publiques.

Bon laboureur, tu te prépares bien du chagrin! Hélas! cet enfant qui par ta volonté a perdu le souvenir de ses ruisseaux, de sa colline et de sa chaumière, sera peut-être assez malheureux pour oublier ses parents!

Fortunés habitants des campagnes craignez de vous égarer au sein des villes. Restez, restez sous votre toit rustique...

### Proverbe

UNE ONCE DE VANITE GATE UN QUINTAL DE MERITE.—Ce proverbe nous vient des Orientaux; il exprime d'une manière très-heureuse une vérité de tous les siècles et de tous les lieux. Nous disons de même: *Un peu de fiel gâte beaucoup de miel; Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout troupeau*, etc. Une locution très usitée exprime très-justement que le travail et un état sont au-dessus de la fortune: *Une once d'état vaut une livre d'or; Mieux vaut petit mestiers que ne fait esperviers*, disait-on au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais un autre dicton, également très-employé, laisse bien à désirer sous le rapport de la moralité, quel que soit le nombre d'exemples d'application qu'on en puisse citer; c'est: *Une once de faveur vaut mieux qu'une livre de justice*.

Ne désire point un enclos spacieux, le plus riche est celui qui cultive le mieux.

## ANNONCES.

### Chambre d'agriculture du B.-C.

M. le Secrétaire de la Société d'agriculture du Comté.

J'ai ordre de vous informer que votre Société devra élire quatre représentants à la Chambre d'agriculture pour remplacer ceux qui se retirent: Hon. U. Archambault, B. Pointoy, Dr. J. C. Taché, et Dr. J. Beau bien. Ces Messieurs sont ré-éligibles. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable ministre d'agriculture à Ottawa.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se ré-organiser dans le cours du mois de décembre, et copie des protocoles de cette ré-organisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le journal officiel avant le 1<sup>er</sup> février.

GEORGES LECLERE.

Montréal, Nov. 1865.—(Revue Agricole)

## AVIS PUBLIC

UNE assemblée publique des membres de la Société d'agriculture du comté de l'Islet aura lieu à St. Jean Port-Joli, en la Salle d'audience de la Cour de Circuit, le 27 de décembre courant, à dix heures du matin, pour alors et là procéder à l'élection des officiers et directeurs de la Société, à l'élection de 4 membres de la Chambre d'agriculture, et recevoir le rapport des Directeurs de la Société.

Par ordre,

P. G. VERREAULT

15 décembre 1865

S. S. A. I.

## BUREAU DE L'INTERIEUR.

Québec, novembre 1865.

On appelle l'attention des Vendeurs et des Manufactureurs de Tabac aux dispositions contenues dans la Section 105:

"Quiconque placera dans des ballots ou barils qui ont été étampés ou marqués en vertu du présent acte, des articles ou denrées sujets à l'excise, sur lesquels le droit imposé par le présent acte n'a pas été payé ou qui n'ont pas été inspectés en la manière prescrite par le présent acte, sans au préalable oblitérer et détruire l'étampe ou la marque susdite, et tout vendeur de ballots de tabac ou tabac à priser étiquetés, marqués ou scellés en la manière prescrite par le présent acte, qui manquera d'oblitérer ou effacer telle étiquette, marque ou sceau avant d'en faire la livraison à l'acheteur, de manière à ce qu'il ne soit plus possible d'en faire usage de nouveau pour les mêmes fins, sera coupable de délit et passible pour chaque semblable offense d'une amende de cinquante piastres, et en outre, punissable, à la discrétion de la cour devant laquelle l'affaire est jugée, d'un emprisonnement pour une période de pas moins de un ou de plus de douze mois."